

Niveau :	MASTER					année
Domaine :	SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES					M2
Mention :	HISTOIRE					
Parcours :	Recherche					
Volume horaire étudiant :	276 h	24 h	h	h	h	300 h
	cours magistraux	travaux dirigés	travaux pratiques	cours intégrés	stage ou projet	total
Formation dispensée en :	<input checked="" type="checkbox"/> français		<input type="checkbox"/> anglais			

Contacts :

Responsable de formation	Scolarité – secrétariat pédagogique
Pr. Philippe POIRRIER 03.80.39.57.13 – Bureau 436 philippe.poirrier@u-bourgogne.fr	Claire VANESSE-URBAIN Bureau 162 – tél : 03.80.39.56.13 UFR Sciences humaines Bâtiment Droit-Lettres 4 bd Gabriel – BP 17270 21072 DIJON claire.vanesse-urbain@u-bourgogne.fr
Composante(s) de rattachement	UFR Sciences humaines

Objectifs de la formation et débouchés :

■ Objectifs :

La formation est ouverte aux étudiants titulaires d'une maîtrise ou d'une 1^{re} année de master en histoire. Elle est destinée à approfondir les méthodologies de la recherche en histoire, de l'Antiquité à nos jours, à la fois par la confrontation des savoirs dans le cadre de démarches pluridisciplinaires, et par des traitements spécifiques des approches thématiques, notamment en histoire sociale, en histoire politique et en histoire culturelle. Cette formation est adossée à deux laboratoires de recherche, les UMR Georges Chevrier (UMR 7366) et ARTEHIS (UMR 6298) par les thématiques des mémoires de recherche et des enseignements proposés qui s'inséreront dans les axes de recherche de ces laboratoires.

■ Débouchés du diplôme (métiers ou poursuite d'études) :

La formation a pour premier objectif de préparer les étudiants à la poursuite d'études dans le cadre du doctorat. Elle leur offre également un bon niveau de culture dans le domaine des sciences humaines et sociales, qui ouvre la voie aux concours de recrutement de la fonction publique d'Etat ou territoriale, comme à des postes de chargés de mission, au sein d'institutions publiques ou privées, dans les domaines de la culture, de la valorisation du patrimoine, ou de l'ingénierie politique et sociale. Cette formation ouvre des débouchés vers les métiers de la recherche (recherche fondamentale et appliquée), et vers les métiers des mondes de l'art et de la culture

■ Compétences acquises à l'issue de la formation :

Savoir rassembler une documentation importante, rédiger une étude de plusieurs dizaines de pages à partir d'elle, en exposer publiquement les résultats, s'insérer dans une équipe de travail en particulier dans la recherche, faire preuve d'initiative et d'esprit critique. Il possèdera des connaissances étendues et de niveau bac + 5 en histoire.

Modalités d'accès à l'année de formation :

■ De droit :

Pour les étudiants ayant validé la 1^{ère} année de master mention Histoire à l'université de Bourgogne.

■ Par validation d'acquis :

Pour les étudiants ayant validé une 1^{ère} année de master dans une autre mention et/ou une 1^{ère} année de master dans une autre université. (Sur dossier de demande de validation d'acquis, s'adresser à la scolarité organisatrice de la formation).

■ Par équivalence de diplôme :

en formation initiale : s'adresser à la scolarité organisatrice de la formation

en formation continue : s'adresser au service de formation continue de l'université (03.80.39.51.80)

Organisation et descriptif des études :

■ Schéma général des parcours possibles :

A la suite du Master 1 Histoire, l'étudiant peut s'orienter vers le Master 2 Recherche, ou vers des Masters pro, notamment le Master Archives des XX^e et XX^e siècles européens (parcours du Master Histoire), ou le Master Les Fabriques de l'Image (parcours du Master Histoire de l'art).

■ Tableau de répartition des enseignements et des contrôles de connaissances assortis :

SEMESTRE 3

UE 1	discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾ Session 1	Type éval ⁽¹⁾ Session 2	coeff CT	coeff CC	total coef
Mémoire et encadrement de la recherche		24					CC	oral			5
TOTAL UE		24				5					5

(1) CC : contrôle continu - CT : contrôle terminal

UE 2	discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾ Session 1	Type éval ⁽¹⁾ Session 2	coeff CT	coeff CC	total coef
Séminaire général		24					CC	oral			1
TOTAL UE		24				5					1

UE 3	discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾ Session 1	Type éval ⁽¹⁾ Session 2	coeff CT	coeff CC	total coef
Séminaire disciplinaire (au choix)	Histoire des mondes anciens et médiévaux	36					CC	oral			1
	Histoire moderne et contemporaine	36					CC	oral			1
TOTAL UE		36				7					1

UE 4	discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾ Session 1	Type éval ⁽¹⁾ Session 2	coeff CT	coeff CC	total coef
Histoire et méthode des SHS		48					CC	oral			1
TOTAL UE		48				8					1

UE 5	discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾ Session 1	Type éval ⁽¹⁾ Session 2	coeff CT	coeff CC	total coef
Langue			24				CC	oral			1
TOTAL UE			24			5					1

TOTAL S3		132	24			30					1
-----------------	--	------------	-----------	--	--	-----------	--	--	--	--	----------

SEMESTRE 4

UE 6	discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾ Session 1	Type éval ⁽¹⁾ Session 2	coeff CT	coeff CC	total coef
Mémoire et encadrement de la recherche		24					CC	Oral			5
TOTAL UE		24				10					5

UE 7	discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾ Session 1	Type éval ⁽¹⁾ session 2	coeff CT	coeff CC	total coef
Stage* et son encadrement		24					CC	Oral			1
TOTAL UE		24				4					1

***Stage d'une durée comprise en 10 et 15 jours qui devra :**

- **Etre en rapport avec les objectifs de la formation**
- **Etre soumis à l'accord du responsable de l'année de formation**
- **Se dérouler en dehors des périodes d'enseignements et d'examens et se terminer avant le 31 août**
- **Faire l'objet d'une convention de stage et d'un suivi par un enseignant référent contacté par l'étudiant au moins 3 semaines avant le début du stage. Le délai d'instruction et de signature par le Directeur de l'UFR des conventions de stage ne pourra être inférieur à 1 semaine.**

UE 8	discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾ Session 1	Type éval ⁽¹⁾ session 2	coeff CT	coeff CC	total coef
Séminaire général		24					CC	Oral			1
TOTAL UE		24				4					1

UE 9	discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾ Session 1	Type éval ⁽¹⁾ Session 2	coeff CT	coeff CC	total coef
Séminaire disciplinaire (au choix)	Histoire des mondes anciens et médiévaux	36					CC	Oral			1
	Histoire moderne et contemporaine	36					CC	Oral			1
TOTAL UE		36				4					1

UE 10	discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾ Session 1	Type éval ⁽¹⁾ Session 2	coeff CT	coeff CC	total coef
Histoire et méthode des SHS		24					CC	Oral			1
TOTAL UE		24				4					1

UE 11	discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾ Session 1	Type éval ⁽¹⁾ Session 2	coeff CT	coeff CC	total coef
Option	A choisir dans l'offre du M1 Histoire ou des masters de l'UFR Sciences humaines	12					CC	Oral			1
TOTAL UE		12				4					1

TOTAL S4		144				30					1
-----------------	--	------------	--	--	--	-----------	--	--	--	--	----------

■ Modalités de contrôle des connaissances :

Les connaissances sont évaluées dans le respect de la charte des modalités de contrôle des connaissances adoptée par le conseil d'administration de l'université du 18 octobre 2004. Les examens se déroulent dans le respect de la charte des examens adoptée par le conseil d'administration de l'université du 2 avril 2001. Exception faite du Mémoire, le contrôle des connaissances s'effectue en contrôle continu (notes de synthèse, comptes rendus de séminaires, présentation des travaux, rapport de stage).

Les règles applicables aux études LMD sont précisées dans le Référentiel commun des études mis en ligne sur le site internet de l'Université :

<http://www.u-bourgogne.fr/formation/master.html>

● Sessions d'examen :

Les sessions d'examen sont établies selon le calendrier universitaire et les conditions définies par l'université. Elles sont organisées comme suit : une 1^{ère} session en janvier (pour le semestre 3) et en juillet (pour le semestre 4) et une 2^{ème} session de rattrapage en septembre.

Les modalités précises d'examen pour chacun des enseignements sont reportées dans le tableau ci-dessus.

● **Règles de validation et de capitalisation :**

Principes généraux :

COMPENSATION : Une compensation s'effectue au niveau de chaque semestre. La note semestrielle est calculée à partir de la moyenne des notes des unités d'enseignements du semestre affectées des coefficients. Le semestre est validé si la moyenne générale des notes des UE pondérées par les coefficients est supérieure ou égale à 10 sur 20.

CAPITALISATION : Chaque unité d'enseignement est affectée d'une valeur en crédits européens (ECTS). Une UE est validée et capitalisable, c'est-à-dire définitivement acquise lorsque l'étudiant a obtenu une moyenne pondérée supérieure ou égale à 10 sur 20 par compensation entre chaque matière de l'UE. Chaque UE validée permet à l'étudiant d'acquérir les crédits européens correspondants. Si les éléments (matières) constitutifs des UE non validées ont une valeur en crédits européen, ils sont également capitalisables lorsque les notes obtenues à ces éléments sont supérieures ou égales à 10 sur 20.